

Ref : CA2017/34

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 MAI 2017

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA NOTE DE CADRAGE
RELATIVE À LA GESTION DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 05 mai 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 27 mai 2011 relative au recrutement des formateurs en langues,

Vu l'avis rendu par le comité technique en sa séance du 04/05/2017,

➤ Le quorum étant atteint,

➤ Entendu l'exposé de Mme Lawrance, Vice-présidente déléguée aux ressources humaines,

➤ Après en avoir délibéré,

➡ **DÉCIDE:**

- **d'abroger à compter du 1^{er} septembre 2017 la délibération du conseil d'administration du 27 mai 2011 relative au recrutement des formateurs en langues;**

- **d'approuver la note de cadrage relative à la gestion des enseignants contractuels, telle que figurant en pièce ci-jointe à la présente délibération (cf. un document ci-joint)].**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 05 mai 2017.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	14
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	18
Nombre de votes pour	13
Nombre de votes contre	5

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 01/06/2017

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 22/05/2017

délibération CA2017/34